



Comité OUI aux éoliennes

Conférence de presse

Mardi 27 janvier 2015

Communiqué

Votation du 8 mars 2015, Tramelan

---

## NOTRE VENT NOTRE ÉNERGIE

---

Un groupe de citoyennes et citoyens de Tramelan s'est constitué en comité et lance un appel à la population du village à glisser un oui dans les urnes le 8 mars prochain dans le cadre de la votation sur la création d'un parc éolien à la Montagne de Tramelan. Le comité affirme la justesse du projet, tant pour les habitants que pour la commune, ou encore en regard de la nécessité de sortir de l'ère nucléaire.

Le réseau BKW qui achemine l'électricité dans tout le canton est alimenté à 60 % par la centrale nucléaire de Mühleberg qui fermera définitivement en 2019. Beaucoup de paroles ont été prononcées sur la sortie du nucléaire. Il est temps de passer aux actes et d'assumer ses responsabilités à tous les niveaux en investissant dans les énergies renouvelables.

A l'aube de la campagne de votation, le comité oui aux éoliennes lance un appel en faveur de la qualité du débat démocratique dans le village. Cette initiative pourrait être intitulée « l'appel du 8 mars ». Il s'agit d'un appel à la transparence, au fair-play, au respect de l'opinion d'autrui, à l'absence de pression. Le comité est très conscient que les opinions divergent et que bon nombre de personnes savent déjà ce qu'elles vont voter. Ce qui importe, c'est que le résultat du vote reflète la volonté d'une vraie majorité. Et pour atteindre cet objectif, le comité appelle les ayants droit à exercer massivement leur droit.

Le lendemain de la votation aura aussi son importance. Quelle que soit l'issue du scrutin, les Tramelots devront continuer à vivre ensemble. Les expériences dans le canton de Vaud montrent que les votations communales sur les projets éoliens peuvent être très émotionnelles. Le comité est convaincu que Tramelan sortira grandi des six semaines de campagne précédant la votation du 8 mars. La commune de Tramelan et BKW ont déjà communiqué à plusieurs reprises sur les aspects techniques et politiques du projet. Le comité met l'accent sur d'autres arguments :

- les habitants de Tramelan bénéficieront d'une source d'énergie renouvelable puissante et locale équivalent à la consommation de Tramelan et Saicourt réunis ;
- la commune de Tramelan disposera de retombées financières importantes sous forme de dédommagement, de participation à la production et d'impôts ;
- par égard pour les habitants de la Montagne, les éoliennes fonctionneront en mode de réduction acoustique ; les ombres portées seront limitées par l'arrêt automatique des machines ;
- 40 % des 38 millions de travaux reviendront à des entreprises régionales ;
- le parc s'inscrit parfaitement dans les stratégies énergétiques cantonales et fédérales.



Les communes n'ont pas beaucoup d'opportunités de participer réellement à la production d'électricité. En matière d'énergies, nul ne sait ce que l'avenir nous réserve. De nombreuses sources d'énergie sont issues de pays instables. Mieux vaut produire notre énergie avec nos moyens donc aussi avec notre vent.

Avec les éoliennes, Tramelan et Saicourt auront un coup d'avance sur l'échiquier de la politique énergétique.

Tramelan vit déjà avec les éoliennes de la Montagne du Droit et de Mont-Crosin. La situation de la Montagne du Droit avec son éolienne en face du CIP est bien acceptée par les habitants de Tramelan. Le comité constate qu'en dépit de la présence de l'éolienne très visible au sud du village, les valeurs immobilières n'ont pas baissé à Tramelan. Il rappelle que le village des Breuleux, placé en face des éoliennes de Mont-Crosin, connaît un développement réjouissant.

Le parc éolien de la Montagne de Tramelan n'aura pas d'impact supplémentaire sur la majeure partie des lieux d'habitation. Les deux éoliennes les plus proches du village ont été supprimées. On ne peut donc pas comparer ce projet éolien avec les sites souvent critiqués des Franches-Montagnes. Une comparaison avec le Vallon de Saint-Imier est beaucoup plus juste.

Pour le comité, il n'est pas possible de faire l'impasse sur la source la plus productrice, la moins onéreuse, la moins dévoreuse en énergie grise, et de plus parfaitement réversible en matière de paysage : « On ne peut pas toujours se déclarer en faveur des énergies renouvelables mais s'opposer aux constructions dès qu'elles se font dans le voisinage ». Tramelan donnera un peu de sa terre et de son paysage pendant un peu plus de deux décennies aux éoliennes et à leur énergie. En contrepartie, Tramelan recevra beaucoup.

Le parc éolien de la Montagne est un projet qui prend en compte la population et la nature tout en étant économiquement bon. Le comité encourage les Tramelotes et les Tramelots à dire oui à l'avenir, oui à une puissante source d'énergie locale, oui au développement durable du village. Et que ce oui soit le fruit d'une réflexion et d'un acte responsables.

Rappel de l'objet du vote : le peuple votera sur le Projet de plan de quartier ayant valeur de permis de construire pour le Parc éolien de la Montagne de Tramelan, Près de la Montagne-Montbautier.

Renseignements supplémentaires :

[info@oui-eoliennes.ch](mailto:info@oui-eoliennes.ch)

[www.oui-eoliennes.ch](http://www.oui-eoliennes.ch)

Facebook : [OUI aux éoliennes](#)